

4 Économie

# Rencontre ministère du Travail-opérateurs économiques Améliorer l'employabilité des jeunes

LEBON  
Libreville/Gabon

**Voulant juguler la problématique de l'employabilité des jeunes qui préoccupe les pouvoirs publics, le ministre Eloi Nzondo a eu une rencontre d'échanges relative aux modalités de mise en œuvre de l'apprentissage, dont la principale résolution est la révision du décret y relatif.**

**UNE** trentaine de chefs d'entreprises et des responsables de la Confédération patronale gabonaise (CPG) ont pris part à une rencontre autour du ministre du Travail et de l'Emploi, de la Formation technique et professionnelle et de l'Insertion des jeunes, Eloi Nzondo. Celle-ci s'est tenue la semaine dernière à l'Office national de l'emploi (ONE) en charge de la supervision du Fonds d'insertion et de réinser-



Photo : DR



Photo :

La réunion organisée par le ministre du Travail Eloi Nzondo visait, entre autres, à améliorer l'employabilité des jeunes.

tion (FIR). Au terme des échanges, toutes les parties ont convenu de "la révision du décret 0100/PR/MTE du 7 février 2016 relatif à la mise en œuvre de l'apprentissage". Autre résolution: "La durée du contrat d'apprentissage ne peut excéder deux ans, renouvellement compris; le montant mini-

mum de l'allocation versée au bénéficiaire correspond au Smig, (...)". Des mesures qui visent à améliorer l'employabilité des jeunes. Aussi, le ministre Nzondo a-t-il justifié la tenue de cette rencontre dont les réflexions ont débouché « sur un accord consigné sur un procès-verbal et permettant de garantir au minimum des allocations aux

apprentis, la durée du contrat d'apprentissage, les modalités de déclarations à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale, ndlr) et la CNAMGS (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, Ndlr), ainsi que celles relatives au traitement administratif des dossiers par le service public de l'emploi.» Autant de propositions

qui ont abouti, séance tenante, à la prise d'un arrêté visant à établir une passerelle entre le décret mentionné supra et les conventions de partenariat conclues entre les employeurs et le FIR pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes dont l'âge varie entre 16 et 35 ans.

Brèves

**Togo/ Afreximbank veut aider le pays à « devenir un leader » dans les services et la logistique**  
Depuis Lomé, le directeur général d'Afreximbank, Benedict Oramah, a affirmé son intention de soutenir le développement économique du Togo, dont il souligne le rôle stratégique pour le commerce africain : « Compte tenu de sa position stratégique dans la région, le Togo a le potentiel de devenir un leader dans l'industrie des services et un hub logistique pour le commerce de produits et services à travers l'Afrique. Le Togo est donc un pays très important dans la stratégie du commerce intra-africain d'Afreximbank », a-t-il déclaré. C'est dans cette perspective que Afreximbank a tenu, la semaine passée, un forum d'affaires à Lomé sur le thème « Promouvoir la diversification et le développement des échanges commerciaux ».

**Angola/ La faible croissance économique inquiète le FMI**  
Le Fonds monétaire international (FMI) est préoccupé par le recul de la croissance économique de l'Angola alors même que l'inflation est à des niveaux élevés. C'est ce qu'a confié, Ricardo Velloso, le chef de mission de l'institution, après une rencontre avec le ministre des finances du pays. Si ce constat n'est pas une révélation, il vient témoigner de la morosité que connaît actuellement l'économie angolaise suite à l'effondrement des cours du baril de pétrole. Cette situation a conduit le gouvernement, au courant du mois de juillet, d'une part, à baisser ses prévisions de croissance pour l'année 2016 à 1,3% contre 3%, annoncé précédemment et, d'autre part, à réduire ses dépenses budgétaires de 6 milliards de dollars.

**Tunisie/ L'UE va accorder au pays une aide de 300 millions d'euros par an entre 2017 et 2020**  
L'Union européenne (UE) va accorder à la Tunisie une aide financière de 300 millions d'euros par an entre 2017 et 2020, a annoncé la Haute représentante de l'union chargée des Affaires étrangères et de la politique sécuritaire, Federica Mogherini, le 1er novembre. Mme Mogherini a fait cette annonce à Tunis lors d'une rencontre avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui.

Rassemblés par W.N.

## Hydrocarbures/Maurel & Prom

# Pertamina confirme son offre de rachat sur l'ensemble des titres du Groupe

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**LE** 25 août 2015, le "géant" pétro-gazier indonésien Pertamina avait acquis la totalité des titres de Maurel & Prom détenus par Pacifico, l'autre société créée par l'actuel président de Maurel & Prom, Jean-François Hélin, soit 47 916 026 actions valorisées à 201, 2 millions d'euros (environ 130 milliards de francs) et représentant 24,53% du capital de Maurel & Prom. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, Maurel & Prom indique que Pertamina doit désormais lancer une OPA sur l'ensemble des titres Maurel & Prom et aux mêmes conditions financières que le rachat de la part de Pacifico. Ainsi, Maurel & Prom grimpe de 3% à 4,09 euros après que la compagnie nationale pétrolière indonésienne Pertamina a



Photo : D.R.

L'Indonésien Pertamina sur le point de racheter totalement...

confirmé son intention de déposer un projet d'offre publique volontaire sur Maurel & Prom, selon les termes et conditions annoncés dans le communiqué de presse conjoint du 25 août 2016. Le calendrier de l'opération est en cours de finalisation, dans l'attente de l'autorisation requise au titre du contrôle des concentrations. En août dernier, le Groupe indonésien a payé à Pacifico un prix de 4,20 euros par action, plus un complément

de prix d'un montant de 0,50 euro par action si le baril de Brent remonte au-delà de 65 dollars pendant plus de trois mois. Maurel & Prom est ainsi valorisé entre 797 et 892 millions d'euros, hors dettes. Le conseil d'administration de Maurel & Prom a indiqué, à l'unanimité, accueillir favorablement le projet d'offre publique et a, d'ores et déjà, fait part de son intention de recommander aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre dans le



Photo : DR

... le Groupe français Maurel & Prom.

cadre de l'avis motivé qu'il devra émettre, conformément à la réglementation boursière, sous réserve de l'obtention d'un avis favorable de l'expert indépendant. Il s'agit d'une belle opération pour un Groupe dont la capitalisation ne dépassait pas les 550 millions d'euros avant l'annonce de l'opération. Un soulagement aussi pour son président Jean-François Hélin qui cherchait, depuis plus d'un an, à céder l'entreprise née à Bordeaux en 1831 et spé-

cialisée au départ dans le développement des comptoirs commerciaux en Afrique. Incontestablement, cette OPA sera suivie avec attention par la filiale gabonaise de Maurel & Prom qui, à elle seule, a engrangé, sur les 9 premiers mois de cette année, 217 millions d'euros sur les 226 millions d'euros (environ 147 milliards de francs) de chiffres d'affaires obtenus par l'ensemble des filiales du Groupe.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/11/2016**

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1093	1USD =	591,219	1 USD	627,436
CAD	1,4840	1CAD =	442,020	1 CAD	465,580
JPY	114,6200	1JPY =	5,723	100 JPY	595,111
GBP	0,9006	1GBP =	728,331	1 GBP	760,481
CHF	1,0855	1CHF =	608,100	100 CHF	63 664,26
ZAR	14,8423	1ZAR =	44,195	100 ZAR	4 595,76
MAD	10,8625	1MAD =	60,387	MAD	62,80
CNY	7,4983	1CNY =	87,481	1CNY	90,11

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
<b>CAC 40</b>	03/11/2016	4420,85
<b>DOW JONES</b>	03/11/2016	18 000,36

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
03 Novembre 2016: 46,64